

F-Paris: Services d'appui aux pouvoirs publics

2008/S 246-327935

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Ministère de l'Immigration, 101, rue de Grenelle, Contact: Bureau des affaires générales et immobilières, à l'attention de M.Larose Antony, F-75323 Paris Cedex 07. Tél. 01 77 72 61 63. E-mail: bagi-marches@iminidco.gouv.fr. Fax 01 77 72 63 15.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, 101, rue de Grenelle, à l'attention de Bureau des affaires générales et immobilières, F-75323 Paris. E-mail: bagi-marches@iminidco.gouv.fr. Fax 01 77 72 63 15.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, 101, rue de Grenelle, à l'attention de Bureau des affaires générales et immobilières, à l'attention de M.Larose, F-75323 Paris. E-mail: bagi-marches@iminidco.gouv.fr. Fax 01 77 72 63 15.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, 101, rue de Grenelle, à l'attention de Bureau des affaires générales et immobilières, à l'attention de M. Larose, F-75323 Paris.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Marché 2008-12-cra relatif à la mise en oeuvre des dispositions de l'article R 553-14 du Code de l'entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'asile (Ceseda) pris pour application de l'article L 553-6 de ce code.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Services.

Catégorie de service: n° 27.

Lieu principal de prestation: France Métropolitaine et Outre Mer.

Code NUTS: FR.

II.1.3) L'avis implique:

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

Prestations d'information des étrangers maintenus dans les centres de rétention administrative en vue de permettre l'exercice effectif de leurs droits, prévue à l'article R 553-14 du Code de l'entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'asile (Ceseda) pris pour l'application de l'article L 553-6 de ce code.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):**

75130000.

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):**

Oui.

II.1.8) **Division en lots:**

Oui.

Il convient de soumettre des offres pour: un ou plusieurs lots.

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération:**

Non.

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

2030 places théoriques au maximum réparties en 30 centres de rétention administrative, eux-même répartis en 8 lots (Lot 1: Bordeaux, Nantes, Rennes, Toulouse, Hendaye: 270 places; Lot 2: Lille 1 et 2, Metz, Geispolsheim: 270 places; Lot 3: Lyon, Marseille, Nice: 299 places; Lot 4: Nîmes, Perpignan, Sète: 208 places; Lot 5: Les Abymes, le Chaudron, Matoury: 84 places; Lot 6: Mesnil-Amelot 1, 2, 3: 380 places; Lot 7: Palaiseau, Plaisir, Coquelles et Rouen-Oissel: 244 places; Lot 8: Bobigny, Paris (palais de justice), Paris 1, Paris 1bis (provisoire), Paris 2 et Paris 3: 275 places).

II.2.2) **Options:**

Oui.

Description de ces options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 7.

Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options: en mois: 12 (à compter de la date d'attribution du contrat)

Nombre de reconductions éventuelles: 2.

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:**

A compter du: 2.6.2009. Jusqu'au: 1.6.2012.

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT N° 1

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Cra de Bordeaux, Nantes, Rennes, Toulouse et Hendaye : assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**

75130000.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

Nombres de places dans les CRA du lot n°1: 270.

Coût estimé hors TVA: 560 000 EUR.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT:**

A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS : FR 5 Ouest (FR511 et FR523) et FR 6 Sud-Ouest (FR612, FR615 et FR 623) Option: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 2

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Cra de Lille 1 et 2, Metz, Geispolsheim: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
75130000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
Nombre de places dans les CRA du lot n°2: 270.
Coût estimé hors TVA: 560 000 EUR.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**
Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS: FR 3 Nord-Pas-De-Calais (FR301) et FR 4 Est (FR413 et FR421) Option: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 3

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Cra de Lyon, Marseille et Nice: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
75130000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
Nombre de places dans les CRA du lot n°3: 299.
Coût estimé hors TVA: 620 000 EUR.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**
Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS: FR 7 Centre-Est (FR716) et FR 8 Méditerranée (FR823 et FR824) Option: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 4

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Cra de Nîmes, Perpignan et Sete: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
75130000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

Nombres de places dans les CRA du lot n°4: 208.
Coût estimé hors TVA: 430 000 EUR.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT:**

A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS: FR 8 Mediterranee (FR812, FR813 et FR815) Option: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 5

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Cra d'outre-mer: Les Abymes (971), Le Chaudron (974) et Matoury (973): assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**

75130000.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

Nombres de places dans les CRA du lot n°5: 84.
Coût estimé hors TVA: 175 000 EUR.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT:**

A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS: FR 9 Departements-Outre-Mer (FR910, FR930 et FR940) Option: le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 6

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Cra du Mesnil Amelot 1,2 et 3: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**

75130000.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

Nombres de places dans les CRA du lot n°6: 380.
Coût estimé hors TVA: 660 000 EUR.

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/
D'ACHÈVEMENT:**

A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

Le coût estimé est un coût estimé pour la première année du marché en tenant compte de l'ouverture progressive des centres. Codes NUTS: FR 1 Ile-De-France (FR102) Le marché est un marché à tranches au sens de l'article 72 du Code des Marchés Publics: - une tranche ferme d'une durée d'un an, comprenant les

prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 140 places maximum jusqu'au 31.8.2009 et 380 places maximum à compter du 1.9.2009, - une première tranche conditionnelle d'une durée d'un an, comprenant les prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 380 places maximum et un coût estimé hors TVA de 790.000 euros, - une seconde tranche conditionnelle d'une durée d'un an, comprenant les prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 380 places maximum et un coût estimé hors TVA de 790.000 euros. L'affermissement de la 1ère tranche conditionnelle sera effectué 12 mois après le début d'exécution des prestations; celui de la 2nde 24 mois après le début d'exécution des prestations. Les affermissemements seront signifiés par ordre de service. Il n'est pas prévu d'indemnité d'attente ou de dédit.

LOT N° 7

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Cra de Palaiseau, Plaisir, Coquelles et Rouen-Oissel: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
75130000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
Nombres de places dans les CRA du lot n°7: 244.
Coût estimé hors TVA: 505 000 EUR.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**
Le coût estimé est un coût annuel. Codes NUTS: FR 1 Ile-De-France (FR103 et FR104) et FR 2 Bassin-Parisien (FR230) et FR 3 Nord-Pas-De-Calais (FR302). Option: Le marché est conclu pour une durée ferme de 12 mois et pourra être reconduit 2 fois un an, sans pouvoir excéder la durée totale de 36 mois.

LOT N° 8

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Cra de Bobigny, Paris (palais de justice), Paris 1, Paris 1bis (provisoire), Paris 2 et Paris 3: assurer dans chaque centre de rétention, des prestations d'information par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'une documentation.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
75130000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
Nombres de places dans les CRA du lot n°8: 215.
Coût estimé hors TVA: 380 000 EUR.
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
A compter du: 2.6.2009 Jusqu'au: 1.6.2012.
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**
Le coût estimé est un coût estimé pour la première année du marché en tenant compte de l'ouverture progressive des centres. Codes NUTS: FR 1 Ile-De-France (FR101 et FR106) Le marché est un marché à tranches au sens de l'article 72 du Code des Marchés Publics: - une tranche ferme d'une durée d'un an, comprenant les prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 155 places maximum jusqu'au 31.8.2009 et 215 places maximum à compter du 1.9.2009, - une première tranche conditionnelle d'une durée

d'un an, comprenant les prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 215 places maximum jusqu'au 31 août 2010 et 275 places maximum à compter du 1er septembre 2010 et un coût estimé hors TVA de 520 000 euros, - une seconde tranche conditionnelle d'une durée d'un an, comprenant les prestations prévues à l'article R553-14 du Ceseda pour 275 places maximum et un coût estimé hors TVA de 570 000 euros. L'affermissement de la 1ère tranche conditionnelle sera effectué 12 mois après le début d'exécution des prestations; celui de la 2nde 24 mois après le début d'exécution des prestations. Les affermisements seront signifiés par ordre de service. Il n'est pas prévu d'indemnité d'attente ou de dédit.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Les paiements s'effectueront, suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 8 du CCAG-FCS à l'exception de leur périodicité. Ils seront imputés au programme 303 (Immigration et Asile) - article d'exécution 30. Le délai global de paiement est de trente (30) jours conformément à l'article 98 du Code des marchés publics.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Les candidats peuvent soumissionner en personne morale ou en groupement. Le mandataire d'un groupement ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats ne pourront présenter pour chacun des lots, plusieurs offres, en agissant à la fois:

1. En qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements;
2. En qualité de membres de plusieurs groupements. Après attribution du marché, le candidat retenu devra revêtir la forme juridique suivante: personne morale unique ou groupement de personnes morales. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée à l'attributaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : en application de l'article 52 du code des marchés publics, les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions du premier alinéa de l'article 52, produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées aux rubriques ci-dessous ne seront pas admis à participer à la suite de la procédure de passation des marchés. Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature: 1. Une lettre de candidature avec identification du candidat (ou formulaire Dc4 téléchargeable sur le site <http://www.minefi.gouv.fr>); En cas de groupement, la lettre de candidature doit être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement; 2. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat; 3. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire; 4. Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics. En cas de groupement chaque membre devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique.

III.2.2) Capacité économique et financière:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaire

global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; 2. Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; Conformément à l'article 45.iii du code des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ces renseignements pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par une attestation comptable (état financier de l'entreprise depuis sa création, dont chiffre d'affaires) ainsi que, le cas échéant, la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'entre elles le montant et la nature des prestations exécutées. 3. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Déclaration indiquant les moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années; 2. Présentation d'une liste des principales prestations livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; 3. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres d'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service de même nature que celle du marché 4. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du Code des marchés publics, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui sont exigés de lui par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale.

III.2.4) Marchés réservés:

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation:

Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure:

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer:

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée:**

Non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

2008-12-CRA.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:**

Avis sur un profil d'acheteur

Numéro d'avis au JO: [2008/S 168-225957](#) du 30.8.2008.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif:**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 10.2.2009 - 12:00.

Documents payants: non.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

10.2.2009 - 12:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**

Durée en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres:**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: non.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE:**

Non.

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES:**

Non.

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS:**

La notion d'attribution visée au point li.3 s'entend de la date à laquelle le marché sera notifié par lettre recommandée à l'attributaire. La date prévisionnelle de début d'exécution des prestations est fixée au 2.6.2009. Conformément à l'article 56 du Code des marchés publics, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet au candidat qui le souhaite de télécharger les documents du dossier de consultation et de déposer une offre par voie électronique sur la place de marché interministérielle (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) selon les modalités précisées dans le règlement de consultation. Pour télécharger les documents, les candidats doivent s'identifier. Ils indiquent notamment le nom de la personne physique chargée de leur téléchargement ainsi qu'une adresse électronique (e-mail) permettant au Ministère d'établir, le cas échéant et de façon certaine, une correspondance électronique avec le candidat. Le pouvoir adjudicateur préconise toutefois la transmission des candidatures et des offres sur support papier. Le présent marché est soumis aux dispositions des articles 112 et suivants du code des marchés publics. Information concernant les publications antérieures: outre la publication signalée au lv.3.2 (avis JOUE n° [2008/s168-225957](#) du 30.8.2008), une publication a aussi été faite au BOAMP le 2 septembre sous la référence BOAMP n° 1693.

La procédure correspondant à ces publications a été annulée par l'ordonnance n° 0816312 rendue le 30.10.2008 par le juge des référés du Tribunal Administratif de Paris. Modalités d'ouverture des offres: le 23.2.2009 à 14:30; lieu: 101, rue de grenelle 75007 Paris.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 16.12.2008.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours:**

Tribunal Administratif De Paris, 7, rue Jouy, F-75004 Paris. E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. 01 44 59 44 00. Fax 01 44 59 46 46.

VI.4.2) **Introduction des recours:**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:**

Greffe du Tribunal Administratif De Paris, 7, rue de Jouy, F-75004 Paris. E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. 01 44 59 44 00. Fax 01 44 59 46 46.

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

16.12.2008.